

Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 25 juin 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (17)

Collation 3 p. (476r, 477r, 478r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 25 juin 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/48891>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [25 juin 1876](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)

Lieu de destination Vorges (Aisne)

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin regrette que Gaston Ganault n'ait pas été présent à la réunion du jour. Sur les comptes de Godin et d'Esther Lemaire. Sur le choix de Goblet en tant qu'avocat : Godin avoue qu'il ne s'est pas entendu avec lui pendant « notre long séjour à Versailles » et que sa « réputation de socialiste et de spiritualiste » devait impressionner Goblet.

Support La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Goblet, René \(1828-1905\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 25 Juin 76

Mon cher ami,

Notre absence à la réunion d'aujourd'hui m'a été d'autant plus pénible que j'avais absolument compte sur votre concours jusqu'au dernier moment. D'un autre côté, comme vous avez entre les mains les pièces du dossier que j'avais à consulter pour agir sans vous, cela m'a rendu la chose plus difficile.

Malgré cela, j'ai fait mon possible ; mais je serais bien désireux d'être assuré que notre concours ne me fera plus défaut dans des circonstances aussi urgentes.

Le agent d'affaires de Mme^e Gadin prétendait toujours capitaliser les intérêts et grossir ainsi sa créance. Mon compte est fait, il peut donc être examiné en même temps que celui que Mme^e Gadin a fait présenter à la réunion ; il s'élève à environ 200 000 francs, celui de Mme^e Gadin à 60 000 fr.

Mes adversaires ont paru, dans la réunion d'hier, éprouver une singulière déception. En présence de ces faits, les notaires ont décidé que Mme^e Gadin présentant un compte fondé sur une interprétation des

jugements et arrêts qui prescrivent la liquidation que M. Godet, de son côté, présentant un autre compte qui conteste les présentations de M. Godet en s'appuyant sur une interprétation différente des arrêts, il y ait lieu de renvoyer les parties devant le tribunal pour décider la question. C'est donc un nouveau procès qui va commencer.

— Certainement je verrais avec plaisir Godet s'attaquer comme avocat à mes intérêts, quoique je le voie un peu prévenu contre moi. Je l'ai toujours trouvé très-fraîchement à mon égard lorsque j'ai cherché à causer avec lui, pendant notre long séjour à Versailles. Pourquoi ? Je n'en sais rien. Mais je suis porté à croire que ma réputation de socialiste et de spiritualiste l'impassionnait défavorablement. J'ai le malheur d'être aujourd'hui au milieu des libres-penseurs une exception dans le vaste.

Tous me feront pas de mal que l'avocat qu'il me faudra doit être un homme habile dans le maniement des comptes. Godet est très-intelligent, mais je ne sais si les questions de règlement d'intérêts entre parties lui sont familières, si enfin les chiffres ne lui font pas peur.

Je vous verrai, je l'espere, avant le 7 Juillet
pour causer de toutes ces proceduces qui m'as-
siegent et que je ne puis eviter. Je vous
attends au premier jour.

Tout à vous